



Saint-Jeannet le 18 mars 2014

MAIRIE DE SAINT JEANNET

M. Jean-Pierre MARCÉ
30 chemin de Bagneissore
06640 SAINT-JEANNET

PB/KR/ n°03/2014

Monsieur,

Pour faire suite à votre courrier, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, les informations concernant le dossier de la vidéo protection.

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée à M. MILLON de la société AZETCO.

L'opération, close à ce jour, s'est déroulée de 2012 à 2013.

Les sommes suivantes lui ont été versées par les mandats ci-après.

Mandat 761-2012 → 8 850.40 €

Mandat 144-2013 → 3 588 €

Mandat 539-2013 → 2 990 €

Mandat 1150-2013 → 358.80 €

Mandat 1151-2013 → 1794 €

Soit un total de → 17 581.20 €

Soucieux, tout comme vous de la légalité républicaine, et à votre disposition pour toute information complémentaire, recevez, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Michel SEMPÉRÉ
Maire de Saint-Jeannet
Vice-Président de la Métropole
Nice-Côte d'Azur

p/o Philippe BODARD

Ph



Directeur Général des Services